

FICHE DE PROJET

Informations Générales

Code Projet : 0045143

TITRE : Projet d'Appui au Processus de la Décentralisation

Présentation du Projet :

Le Projet d'Appui au Processus de Décentralisation a pour objectif d'appuyer les institutions nationales en charge de la décentralisation pour(i) poursuivre la vulgarisation et la diffusion du Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation ;(ii) la mise en place d'un système de suivi-évaluation de l'Administration Territoriale ;(iii) le renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation sur la base de modules harmonisés de formation ;(iv) la conduite d'activités en matière de genre et d'autonomisation des femmes,(v) l'opérationnalisation des transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux collectivités territoriales.

SITE D'INTERVENTION

Territoire nationale

ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES

Cible 1 : Système de suivi évaluation de l'administration territoriale est mis en place : Deux consultants recrutés et ont démarré l'activité par la réunion de cadrage sanctionnée par un compte rendu qui amorce l'étape terrain.

Cible 2 : Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation est internalisé

Le Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation(DCPND) a été réédité en 1250 exemplaires complémentaires afin de satisfaire la forte demande des différents acteurs de la décentralisation. Sa vulgarisation et sa diffusion seront poursuivies en vue d'une meilleure maîtrise du processus de décentralisation et de sa prise en compte dans les politiques sectorielles.

Cible 3 : Plan d'Actions de la Politique Nationale de Décentralisation est élaboré, validé et mis en œuvre : La version provisoire du Plan d'Actions du Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation a été soumise à l'appréciation des participants à l'atelier national de validation tenu du 28 au 29 mars 2013. Les observations pertinentes ont été intégrées et le document a fait l'objet d'un enrichissement au cours d'une retraite à Douthi du 22 au 26 Mai 2013. Ainsi, la version définitive est disponible et est cours d'adoption.

Cible 4 : textes complémentaires d'application du Code Général des Collectivités Territoriales élaborés : Un binôme de consultants a été recruté pour l'élaboration du statut de l'élu local, les insignes distinctifs des Conseillers Régionaux, le Projet de loi portant organisation et fonctionnement de la police municipale. Il est prévu un atelier d'enrichissement des textes produits par les consultants et ceux proposés par la DGDD qui sont : la révision du décret fixant indemnités accordées aux Secrétaires Généraux des Collectivités, la révision du décret 2003/176 déterminant les modalités de mise à disposition des Agents de Services Déconcentrés de l'Etat, l'analyse du projet de décret clarifiant le domaine de compétence entre la Région et la Commune en l'absence du Département comme palier de la Décentralisation. Cet atelier est prévu du 26 au 30 Juin à Dosso avec la facilitation du binôme de consultants.

Cible 5 : Les 19 outils et bonnes pratiques en décentralisation et développement local retenus par l'étude de capitalisation sont diffusés : L'outil d'auto évaluation Communal a été identifié et soumis à la mise à jour. L'édition dudit outil interviendra au troisième trimestre 2013. Toutefois, la programmation des 10 000 dollars ont servis à l'édition de 1 000 exemplaires du Code Général des Collectivités Territoriales afin de répondre aux sollicitations des différents partenaires, le stock étant épuisé.

Cible 6 : Les textes sur le régime financier des Collectivités Territoriales sont transposés à ceux de l'UEMOA : Un Comité de réflexion sur le processus de transposition comprenant : 4 représentants

du Ministère des Finances, 05 Représentants du Ministère de l'Intérieur et 01 Représentant de la Cours des Comptes a été installé Ce Comité est entrain d'examiner la cohérence des dispositions des textes nationaux avec les directives 06 de l'UEMOA afin de proposer un Projet de nomenclature à soumettre à un atelier de validation au cours du 3^{ème} trimestre 2013.

Cible 7 : PDC des 8 communes de Mayahi ont mieux pris en compte les OMD, le Dév. Eco. Local et la Sécurité Alimentaire : Le travail du SAFIC est en cours et débouchera sur la collecte des éléments nécessaires pour la révision des Huit(8) PDC des communes du PADEL Maradi en lien avec les priorités nationales.

Cible 8 : les Mairies d'intervention du PADEL Maradi sont appuyées en équipements solaires :

Le panneau solaire complémentaire a été fourni, installé et réceptionné provisoirement au niveau de la commune rurale de Sarkin Haoussa dans le département de Mayahi. La réception définitive interviendra un an après l'installation.

Cible 9 : Des appuis techniques sont apportés à l'ANFICT pour son opérationnalisation : Le Manuel des Procédures Administratives, Financières et Comptable de l'ANFICT a été édité en 1000 exemplaires. Un atelier de formation du personnel sur ledit manuel est prévu du 26 au 28 Juin 2013 à Niamey. Un Voyage d'études sur le Mali est prévu le 29 Juin 2013 pour une durée de 06 jours.

Cible 10 : Nouveau guide de Suivi-Evaluation des PDC est vulgarisé dans les 255 communes :

Au niveau méso un atelier de formation a eu lieu du 29 au 31 mars 2013 à Dosso. Les cadres centraux, les directeurs régionaux ainsi que les directeurs départementaux du MP/AT/DC ont été formés sur le Suivi- Evaluation de PDC. Au niveau local, une formation sur le suivi des PDC a été organisée au profit des agents des Services Techniques du Département de Mayahi et les Experts du PADEL.

Cible 11 : Les guides d'élaboration du Plan de Développement Régional(PDR), de mise en œuvre et de suivi-évaluation sont élaborés, édités et diffusés : La version provisoire des guides d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation du Plan de Développement Régional ont été soumis à un atelier d'enrichissement le 25, 26 et 27 mars 2013 à Dosso. L'atelier national de validation est prévu au courant du deuxième trimestre 2013. La mission des Présidents des Conseils Régionaux à l'extérieur a entraîné le report de l'atelier pour le troisième trimestre 2013.

Cible 12 : Capacités des acteurs locaux renforcées pour la localisation des OMD dans 8 communes:

Une mission a été prévue pour déterminer les modalités pratiques de mise à la disposition des fonds aux Huit (08) dispositifs de suivi-évaluation des OMD eu égard aux recommandations des audits. Le Directeur Général de la Décentralisation et de la Déconcentration a démarré cette mission le 25 Juin 2013 à Tahoua.

Cible 13 : Capacités renforcées des points focaux des Ministères concernés par la décentralisation sur les enjeux de la régionalisation et le processus de mise en œuvre : Une session de formation sur le transfert des compétences s'est tenue au 1er trimestre 2013 à l'intention des Secrétaires Généraux des Ministères suite au report de la réunion du CCD.

La suite de l'activité est programmée pour le troisième trimestre 2013 en raison des activités préalables prévues par le Comité Technique de Transfert de Compétences et de Ressources.

Cible 14 : Capacités des Services Techniques déconcentrés et des structures de la Société Civile de Mayahi dans l'accompagnement des Communes renforcées :

Six (6) motos CROSS DT 125 ont été fournies au STD et une session de formation en informatique à été organisée au profit des agents utilisateurs des équipements informatiques livrés en 2012.

Cible 15 : Régime juridique de la coopération entre les CT édité en 2 500 exemplaires et vulgarisé :

Le régime juridique de la coopération entre les Collectivités Territoriales étant dans le circuit d'adoption. L'activité a été reportée au quatrième trimestre 2013.

Cible 16 : Régime juridique de la police municipale élaboré : L'activité étant liée à l'adoption par l'Assemblée Nationale du projet de loi modifiant l'article 82 du Code Général des Collectivités Territoriales

autorisant les Collectivités à créer leur propre service de Police n'a pas été réalisée. Néanmoins, un processus d'élaboration d'un projet de texte portant organisation et fonctionnement de la police municipal est engagé et sera enrichi lors de l'atelier du 26 Juin à Dosso.

Cible 17 : Acteurs de la décentralisation formés sur la base des modules harmonisés : Les TDRs pour la conception et la validation de 4 nouveaux modules sont finalisés. La réunion technique d'identification des modules à élaborer et/ou à réviser a eu lieu du 25 au 26 Avril 2013. Quatre (04) modules ont été retenus pour l'élaboration. Il s'agit de : Déconcentration : missions et responsabilités des Services Techniques Déconcentrés de l'Etat ; l'Elaboration des Plan de Développement Régionaux (PDR) ; Environnement et Gestion des Carrières ; Initiation à l'informatique. Deux autres pour actualisation. Il s'agit de : Passation des marchés publiques : principe, dossier d'appel d'offre, attribution des marchés et suivi, moyen de contrôle des marchés publics ; Fiscalité des Collectivités Territoriales. Dix (10) consultants sont recrutés pour l'élaboration et / ou la réactualisation des modules identifiés. L'organisation de 8 sessions de formation à l'intention des conseillers régionaux/villes est en cours de préparation. Les TDRs sont élaborés et le processus de recrutement des consultants engagés.

Cible 18 : Plan d'Actions de la Stratégie Nationale de formation finalisé et mis en œuvre : concernent l'élaboration du Plan d'actions de la stratégie Nationale de formation, un binôme de consultants a été recruté, le draft dudit Plan sera soumis à l'atelier technique d'enrichissement le 25 Juin à Niamey. Dans le cadre de l'opérationnalisation du plan national de formation un voyage d'études a été effectué du 20 Mai au 03 Juin à Lyon en France sur l'ingénierie de formation d'adultes. L'appui à la visibilité du CFGCT par la réalisation de 1000 calendriers 2014 est prévu au quatrième trimestre 2013.

Cible 19 : Comité de Concertation sur la Décentralisation(CCD) redynamisé et Secrétariat permanent fonctionnel : Deux projet d'arrêté relatifs à l'organisation du cadre de concertation sur la décentralisation ont été élaborés est partagé avec le Secrétariat Commun des PTF pour enrichissement.

Cible 20 : Appuis techniques et logistiques apportés au Secrétariat Permanent de l'AMN Régional de Maradi : Le salaire du Secrétaire Permanent de l'AMN est régulièrement payé.

Cible 21 : Base de données de l'AMN mis en place au niveau du Secrétariat Permanent National : les TDR sont en cours de validation

Cible 22 : Site Web de la DGDD opérationnel : Le site web a été réceptionné en décembre 2012. Afin d'assurer la mise à jour de ce site, un consultant a été recruté pour la formation de deux (02) cadres de la Direction de Suivi-Evaluation.

Cible 23 : Appui à la Planification, mise en œuvre et suivi-évaluation des activités assurées : Le fonctionnement est assuré et a permis au Projet de réaliser les activités dans les bonnes conditions

Cible 24 : les capacités des femmes sont renforcées à l'utilisation des équipements ADT : Soixante(60) meuniers de trente(30) villages bénéficiaires des moulins à grains(en raison de deux meuniers par village) ont été formés en technique de l'utilisation et de la maintenance des équipements de la chaîne de transformation des produits agricoles au C/DARMA de Dosso du 18 au 27 mars 2013. Une formation complémentaire a été dispensée aux quatre(4) opérateurs batteuses des deux(02) villages bénéficiaires du 30 mars au 06 avril 2013 au C/DARMA de Dosso.

Cible 25 : Groupements féminins et ou mixtes existants et fonctionnels au niveau des communes urbaines et locales connus et maîtrisés :

Des ateliers régionaux ont été organisés au niveau de chaque chef lieu de région regroupant tous les représentants des Conseils municipaux, et les Agents des services déconcentrés du Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant afin de consolider les données disponibles des Groupements Féminins de chaque région. Deux équipes constitués chacune de deux Agents du MP/PF/PE, d'un Représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et de deux Agents

du MI/SP/D/AR. Les données recueillies permettront d'établir le répertoire au moyen d'une base de données qui sera conçue par un consultant au troisième trimestre 2013.

Cible 26 : Les femmes des groupements féminins sont équipées en « batteuses, décortiqueuses » dans huit (08) communes de 2 Régions : L'activité est programmée au troisième trimestre 2013.

Cible 27 : les capacités des femmes sont renforcées à l'utilisation des équipements ADT : Soixante (60) meuniers de trente(30) villages bénéficiaires des moulins à grains(en raison de deux meuniers par village) ont été formés en technique de l'utilisation et de la maintenance des équipements de la chaîne de transformation des produits agricoles au C/DARMA de Dosso du 18 au 27 mars 2013. Une formation complémentaire a été dispensée aux quatre(4) opérateurs batteuses des deux(02) villages bénéficiaires du 30 mars au 06 avril 2013 au C/DARMA de Dosso.

Cible 28 : Capacités des femmes leaders sont renforcées : Un atelier de renforcement des capacités des conseillères sur le leadership féminin a eu lieu du 14 au 15 Juin à Niamey et a regroupé une cinquantaine de participantes venant de toutes les régions du Niger. La formation des femmes députées a été reportée au troisième trimestre pour tenir compte des formalités requises en la matière. La formation des femmes et hommes de médias sur la promotion du leadership féminin est prévu a partir du 28 Juin 2013 à Niamey.

Cible 29 : le suivi des capacités des 30 groupements féminins bénéficiaires des moulins est assuré :

Dans le cadre du suivi et du renforcement des capacités des 30 groupements féminins bénéficiaires des

moulins, deux équipes du MP/PF/PE ont effectué des missions dans les régions de Tillabéry et de Dosso pour vérifier l'opérationnalisation de ces moulins installés en décembre 2012 dans les trente villages bénéficiaires mais aussi apprécier la construction des abris pour lesdits moulins. La mission a effectivement constaté la fonctionnalité de l'ensemble des moulins ainsi que la présence des abris. Les Procès verbaux de mise en place des COGES des moulins ainsi que les conventions sont photocopiés pour une large diffusion au niveau des services concernés par leur suivi. Les batteuses ont été transportées au niveau des sites bénéficiaires. Elles ont été testées par les techniciens formés sous la supervision du Technicien de CDARMA mandaté pour la circonstance et réceptionnées par les Groupements des Femmes desdits sites.

Cible 30 : Des abris des équipements d'allègement des tâches (ATD) sont construits : l'activité est prévue au 4^{ème} trimestre 2013

Cible 31 : Le MP/PF/PE est appuyé dans les manifestations pour la Promotion des Droits de la Femme et du Genre : Les activités commémoratives de la journée de la femme ont été appuyées par la prise en charge de la couverture médiatique.

Cible 31 : Des activités de plaidoyers au niveau national et international en faveur de la promotion de l'égalité de genre sont promues et les recommandations restituées : Cette activité n'a pas été programmée dans le trimestre. Cependant les requêtes formulées par le MP/PF/PE et le MAE/C/NE pour la participation des deux(2) structures à la 57^{ème} session de la condition de la femme à New York ont fait l'objet d'une approbation par le PNUD. Ainsi, le MP/PF/PE a été représenté à cette rencontre par la SGA tandis que le MAE/C/NE par la chef section à la Direction des Organisations Internationales(DOI). La mission a eu lieu du 03 au 16 mars 2013 à New York aux Etats Unis.

Cible 32 : le MP/PF/PE est appuyé pour la mise en œuvre du PTA-Genre 2013 : L'appui au MP/PF/PE en fourniture et en équipement pour la mise en œuvre du PTA-Genre 2013 est programmé pour le troisième trimestre 2013.

CONTRAINTES ET OPPORTUNITES

Contraintes

- Le retard dans la mise à la disposition des fonds du deuxième trimestre a largement influencé le chronogramme de mise en œuvre des activités programmées (avance reçue le 15 Mai soit 45 jours

- d'attente) ;
- Les préparatifs de l'installation du Comité Technique des Transferts de Compétences et de Ressources ;
- La non maîtrise des procédures du PNUD en matière de rapportage et de types de documents à produire ainsi que la période.

Opportunités

L'installation officielle du CTTCR et du lancement de ses activités ainsi que la finalisation du PAP constituent une opportunité pour l'opérationnalisation des transferts de compétences et de ressources permettant aux collectivités territoriales d'assurer efficacement leur mission de développement local.